

**RÉGION CORSE**  
LE DIRECTEUR REGIONAL

**Délégation de signature**  
**Donnée par le directeur régional**  
**Au responsable du service des particuliers**

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, le 2 juin 2025;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Luc CHAUSSIVERT, directeur régional de Corse, et de M. Khelifa NEHMAR, adjoint au directeur régional de Corse, délégation est donnée à Madame Carolina MORETTI FONSECA, responsable du service des particuliers à la succursale d'Ajaccio, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des particuliers.

Fait à AJACCIO, le 2 juin 2025

Jean-Luc CHAUSSIVERT

